

Dans cette 20<sup>ème</sup> édition :

Le nouveau PAEC.....	Page 2
Le captage Grenelle de la Herbinaye.....	Page 2
16 <sup>ème</sup> carrefour des gestions locales de l'eau.....	Page 3
Bienvenue dans mon jardin.....	Page 3
Journée conférence - L'azote dans le sol.....	Page 4

## Consultation du public sur l'eau SDAGE Loire Bretagne 2016-2021

Le nouveau plan de gestion de l'eau à l'échelle du bassin hydrographique Loire-Bretagne est en cours d'élaboration. Il est soumis à l'avis du public jusqu'au 18 juin 2015 avant son adoption fin 2015.

Le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et son programme de mesures, d'une part, et le PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondation), d'autre part, fixeront pour 6 ans les objectifs à atteindre et les mesures à mettre en œuvre pour atteindre ou maintenir le bon état des cours d'eau à l'horizon 2021.

### Consultation publique SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021



La stratégie de reconquête de la qualité de l'eau est définie par le SDAGE. Il fixe les objectifs à atteindre en termes de qualité des eaux et des milieux aquatiques, de quantité d'eau, de répartition et de gestion de la ressource. Le plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) décrit la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour gérer les risques d'inondation.

SDAGE et PGRI serviront de cadre réglementaire à toutes les décisions publiques qui ont un impact sur l'eau dans le bassin Loire-Bretagne. Adoptés fin 2015, ils seront mis en œuvre sur la période 2016-2021 et serviront de base au SAGE Vilaine.

La consultation porte sur les actions pour:

- Améliorer l'état des eaux
- Mieux gérer les risques d'inondation
- Préserver le milieu marin

#### Qui vous consulte?

Le comité de bassin et l'État élaborent ces plans de gestion et souhaitent connaître votre avis avant de les adopter définitivement. Le comité de bassin est le « parlement de l'eau » qui réunit les représentants de l'État, des collectivités locales, des industriels, des agriculteurs, des consommateurs, des pêcheurs et des associations à l'échelle du bassin Loire-Bretagne.

**L'eau est l'affaire de tous, votre avis compte!**

#### Comment participer à la consultation?

- En répondant au [questionnaire en ligne](http://www.prenons-soin-de-leau.fr/cms/accueil/le-bon-etat-des-eaux/votre-avis-sur-leau/donnez-votre-avis.html) (<http://www.prenons-soin-de-leau.fr/cms/accueil/le-bon-etat-des-eaux/votre-avis-sur-leau/donnez-votre-avis.html>)
- En adressant une contribution sur papier par courrier au comité de bassin (9 avenue Buffon-CS-36339-45063 Orléans Cedex 2) ou par courriel à [sdage@eau-loire-bretagne.fr](mailto:sdage@eau-loire-bretagne.fr)
- En se rendant sur le site [portail national de la consultation](http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/) (<http://www.consultations-publiques.developpement-durable.gouv.fr/>)

Tous les avis seront analysés. Le comité de bassin et l'État les prendront en compte et pourront décider de modifier ou compléter leurs propositions.

# Le nouveau Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC)

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) constituent l'un des outils majeurs du second pilier de la Politique Agricole Commune (PAC) pour :

- **Accompagner le changement des pratiques agricoles** afin de réduire les pressions agricoles sur l'environnement, identifiées à l'échelle des territoires ;
- **Maintenir les pratiques favorables** sources d'aménités environnementales, là où il existe un risque de leur disparition ou de leur évolution vers des pratiques moins vertueuses.

La Région Bretagne étant devenue la nouvelle autorité de gestion des Fonds Européen sur son territoire, un appel à projet a été lancé au mois d'octobre 2014 pour la mise en œuvre de Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC).

Fort de son expérience lors des précédentes programmations financières agro-environnementales, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust s'est positionné comme opérateur du PAEC sur l'intégralité de son territoire.

La construction du PAEC du Grand bassin de l'Oust a fait l'objet d'une étroite concertation avec la Chambre d'Agriculture du Morbihan sur les enjeux « eau » et « sol » et les opérateurs locaux de sites Natura 2000 (Institution d'Aménagement de la Vilaine, Pays de Ploërmel) ou gestionnaire d'Espaces Remarquables de Bretagne (Association des Landes de Monteneuf) pour la partie biodiversité.

Le PAEC du Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust s'articule autour de 2 enjeux principaux :

- L'enjeu « eau » et « sol », sur les bassins versants présentant des problématiques azote, phosphore ou pesticides,
- L'enjeu biodiversité sur les sites Natura 2000 de la Vallée de l'Arz, de la Forêt de Paimpont, des Marais de Vilaine et la Réserve Naturelle Régionale des Landes de Monteneuf.

Pour répondre à ces enjeux, le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust a sélectionné différentes mesures parmi la liste proposée par la Région Bretagne. Il existe deux grands types de mesures, les mesures dites « systèmes » qui engagent l'ensemble de l'exploitation, et des mesures unitaires qui engagent certaines parcelles de l'exploitation.

Quatre mesures Systèmes Polyculture Elevage sont proposées dont 3 pour les exploitations herbivores avec une part minimale d'herbe et une part maximale de maïs à respecter, puis une mesure système destinée aux élevages monogastriques.

Les mesures unitaires sont organisées en 4 thématiques :

- La limitation des intrants (produits phytosanitaires)
- La gestion et l'entretien des zones humides
- La gestion et l'entretien du maillage bocager
- La gestion des milieux remarquables.

Dans le courant du mois de février, la Commission Régionale Agro-Environnemental et Climatique se prononcera sur les différents dossiers. Ainsi, nous pourrons savoir quels territoires et quelles mesures ont été retenues sur le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.

## Captage Grenelle de la Herbinaye: un bilan positif

Une réunion bilan s'est déroulée le 1<sup>er</sup> décembre 2014, réunissant l'ensemble des acteurs morbihannais et costarmoricens autour de l'enjeu fort de la prise d'eau potable de la Herbinaye.



Plus de 90 personnes étaient venues assister à cette réunion bilan

Les efforts de tous sont félicités au vu des résultats 2014 puisqu'on ne dénombre aucun dépassement de la norme des 50 mg/l de nitrates. L'Agence Régionale de Santé (ARS) témoigne que les résultats sont à la baisse depuis plusieurs années ainsi que les valeurs maximales. Néanmoins, l'ARS souligne que les analyses d'eau restent trop proches de la norme eau potable.

Le plan d'actions agricoles, basé sur le volontariat, est opérationnel depuis 2012. Il s'appuie sur 3 piliers : la communication, les actions collectives et les actions individuelles. Un panel d'actions est proposé : flashs techniques, démonstrations, groupes de travail, analyses, diagnostics avec un accompagnement individuel.

Malgré un bilan positif, tous s'accordent encore pour dire que les efforts de mobilisation doivent être poursuivis.

# 16<sup>ème</sup> Carrefour des Gestions Locales de l'Eau

**1 commune et 2 jardineries du territoire de l'Oust récompensées par un prix Régional.**

Le Carrefour des Gestions Locales de l'Eau fédère chaque année les acteurs publics et privés du secteur. C'est le rendez-vous annuel de référence pour tous les professionnels de l'eau : décideurs publics, collectivités locales, opérateurs publics et privés, monde associatif, communauté scientifique, ingénieurs et techniciens...etc.

Cet évènement est l'occasion de récompenser les démarches et les initiatives les plus avancées en matière de réduction d'utilisation des phytosanitaires. Depuis 2009, le prix « Zéro Phyto » récompense les communes bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces, en respect de la charte "Entretien des espaces communaux".

Par ailleurs, depuis 2011, les jardineries engagées en faveur du jardinage sans pesticides de synthèse sont aussi mises à l'honneur. Les jardineries exemplaires répondent à des critères stricts sur le conseil, la formation des vendeurs ou l'information dans les rayons. Elles sont reconnues et récompensées avec le prix régional « Jardiner au naturel, ça coule de source ! ».

Pour cette nouvelle édition 2015, 28 municipalités et 22 jardineries se sont vues récompenser pour leurs efforts en matière de traitements des espaces publics ou de conseils auprès des particuliers. Le 28 janvier dernier, Thierry Burlot, vice-président du Conseil Régional de Bretagne en charge de l'eau, de l'environnement et la biodiversité a donc remis les prix aux communes et aux jardineries lauréates.

Sur le SMGBO, Rohan est lauréate dans la catégorie des communes et pour les jardineries, le Point Vert de Questembert et celui de Bréhan ont été récompensés.



*Remise des prix aux communes lauréates*



*Remise des prix aux jardineries lauréates*

## Bienvenue dans mon jardin

En 2013, l'opération « *Bienvenue dans mon jardin en Bretagne* », consacrée aux techniques de jardinage sans pesticides, a permis d'accueillir environ 65 000 visiteurs dans 175 jardins de particuliers bretons.

Cette action a été une belle occasion pour le grand public de découvrir des jardins et de rencontrer des jardiniers afin de partager des astuces sur le jardinage au naturel, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Renouvelée cette année, la porte-ouverte se déroulera le week-end du 13 et 14 juin 2015.

Le SMGBO est partenaire de l'évènement et nous **recherchons donc des jardiniers** qui accepteraient d'ouvrir gratuitement les "portes" de leur jardin ce week-end là, afin de montrer les techniques qu'ils utilisent pour jardiner au naturel. Pour montrer qu'il est possible de contribuer à la diminution de la pollution de l'eau par les pesticides, à la réduction des déchets verts ou à l'accueil de la biodiversité.

Pour participer, il suffit simplement de ne pas utiliser de pesticides et d'avoir envie de partager ses connaissances et son savoir-faire.

**Tous les jardins sont intéressants : grands, petits, potagers, ornementaux, privés, partagés, familiaux...**

En tant qu'élus, n'hésitez pas à relayer l'information dans vos bulletins communaux ou sur votre site internet ou en contactant directement des propriétaires de jardins ou des associations qui pourraient participer à l'évènement.

Plus d'informations et inscriptions sur : [www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org](http://www.bienvenuedansmonjardinbretagne.org) ou contact SMGBO: Frédéric Briend au 02-97-73-36-49

## L'azote dans les sols et les interactions avec les couverts

### *-Journée conférence-*

Le 23 janvier dernier s'est déroulée une journée conférence/débat au Lycée Latouche sur la thématique de « l'azote dans les sols et les interactions avec les couverts ». A destination des agriculteurs, des conseillers agricoles et des lycéens, cette journée visait à sensibiliser sur les techniques alternatives et les outils d'aide à la décision.

3 intervenants se sont partagés la journée:

- ▶ **Frédéric Thomas** (agriculteur, rédacteur en chef de TCS) sur les thèmes de l'impact du travail du sol, l'incidence des couverts végétaux, la gestion des effluents d'élevage pour doper la fertilité des sols et la gestion des prairies à privilégier avant l'implantation du maïs.
- ▶ **Thierry Oboyet** (Responsable technique du laboratoire CAPINOV) sur l'évolution de la fertilité des sols à travers des indicateurs mesurables.
- ▶ **Jean-François Ribouchon** (Responsable de projet Développement agronomie/informatique chez Triskalia) sur le pilotage du 3<sup>ème</sup> apport sur blé par Outils d'Aide à la Décision (Drone, N-Tester ; N-Sensor.....).



Différentes techniques d'implantation du maïs



Agriculteurs, techniciens de coopérative agricole, techniciens de bassin versant, étudiants en agriculture, au total, près de 70 personnes ont participé à cette journée.

## En Bref

### Un point sur l'année hydrologique 2013-2014

L'année hydrologique 2013-2014 (d'octobre 2013 à septembre 2014) a été une année où les cours d'eau ont connu de forts débits puisqu'ils ont été en général deux fois supérieurs à la moyenne interannuelle. Le mois de février 2014 a été le mois avec le débit le plus important jamais relevé (début des suivis en 1968). La période de crue a été particulièrement intense de décembre 2013 à mars 2014, le reste de l'année les débits étaient globalement dans la moyenne.

## AGENDA

**Le 26 février**, aura lieu le Comité de pilotage concernant les captages Grenelle de Fondemay et du Gué blandin.

**Le 27 février**, se déroulera une démonstration sur la taille de formation. Démonstration de taille et visite d'une installation chaudière bois/plaquette à la Croix Hélléan le matin et démonstration de taille et visite d'un chantier de broyage pour la création de plaquette d'alimentation chaudière bois l'après midi à Bohal. Renseignements et inscription au SMGBO auprès de benjamin Bournigal au 02.97.73.36.49. Gratuit. Venez avec vos sécateurs.

**Le 27 février**, intervention du SMGBO à 20h au cinélab de Ploërmel dans le cadre du Cycle Rural Eco Citoyen. Film « des saumons dans le désert » suivi d'un échange sur la problématique de l'eau.

**Le 22 Mars**, dans le cadre de la consultation du SDAGE et pour la journée mondiale de l'eau, le SMGBO interviendra à Taupont en partenariat avec le CPIE Forêt de Brocéliande sur les travaux de restauration des milieux aquatiques. Renseignements et Inscriptions au 02.97.22.74.62 ou la-soett@wanadoo.fr

**Le 3 avril**, Forum à St Abraham: Quel avenir pour l'utilisation des phytosanitaires dans nos communes? Comme chaque année, le SMGBO organise un Forum/Débat sur un sujet d'actualité. Réservez dès à présent votre matinée. Renseignements et inscription au SMGBO au 02.97.73.36.49. Gratuit.